



Certificat d'aptitude professionnelle agricole

Métiers de l'agriculture « productions végétales option arboriculture » en Apprentissage

Publics concernés

- Toute personne ayant entre 16 et 29 ans révolus à la signature du contrat d'apprentissage.
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap et aménagement possible de leurs conditions de formation.

Objectif de la formation

Le Certificat d'Aptitude professionnel agricole, diplôme de niveau 3 permet d'exercer des fonctions d'ouvrier qualifié au sein d'entreprise dans le secteur de l'arboriculture.

Niveau d'entrée et pré-requis

- Avoir 15 ans révolus après une classe de 3ème
- Ou avoir 16 ans

Modalité d'entrée

- Entretien individuel
- Test de positionnement

Modalités d'organisation en CFA

- **Dates** : De septembre 2021 à juin 2023
- **Durée** : 814 heures en centre et 2392 heures en entreprise (Possibilité d'individualiser le parcours en fonction du positionnement et ou des acquis).
- **Rythme** : 35 heures/semaine en centre et en entreprise
- **Lieu** : CFAA de la Dordogne : Antenne Périgueux
- Formation gratuite

Contenu de la formation : CAPa Métiers de l'agriculture support Arboriculture

Domaines	Intitulé des UC
CG1-Agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	UCG1.1 : Prendre position dans une situation à caractère social et civique (hist-géo, ESC)
	UCG1.2 : Utiliser des outils dans les situations de la vie courante (maths, informatique)
CG2-Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	UCG2.1 : S'exprimer à travers une réalisation personnelle (français, LV)
	UCG2.2 : Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel (EPS, hygiène et santé, gestes et postures)
CG3-Interagir avec son environnement social	UCG3.1 : Adapter son langage et son comportement aux situations de communication (français, LV)
	UCG3.2 : S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif (économie, législation)
CP4-Réaliser des travaux sur les végétaux	UCP4.1 : Réaliser des observations, interventions sur le végétal
	UCP4.2 : Réaliser des travaux de mise en place des végétaux
CP5-Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement	UCP5.1 : Réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production
	UCP5.2 : Effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement
CP6-Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments	UCP6.1 : Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments
	UCP6.2 : Effectuer des travaux simples d'aménagements et de réparation
CP7-Vente de produits de l'entreprise	UCP7.1 : Accueillir le client
	UCP7.2 : Réaliser la vente

Méthodes pédagogiques

- Intervenants extérieurs et visites d'entreprises
- Formation en face à face et formation en situation professionnelle
- Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés

Plateaux Techniques et locaux spécifiques

Serre horticole, verger sur Monbazillac, salle informatique, CDR CDI

Modalités d'évaluation

Le diplôme s'obtient par unités capitalisables

Poursuite de parcours

- BP Agroéquipement
- BAC PRO Conduite de Productions Horticoles
- BPREA option élevage, maraîchage ou grandes cultures

Modalités pratiques

- Le CFA est ouvert du Lundi au Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le Vendredi de 8h00 à 16h00
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation

Aides

Aides pour l'entreprise (hors aides exceptionnelles):

Pour l'emploi d'un apprenti en situation de handicap

Aides financières pour les entreprises du secteur privé de moins de 250 salariés:

- 4125 € maximum la 1ère année d'exécution du contrat
- 2000 € maximum la 2ème année d'exécution du contrat

Pour toutes informations complémentaires contacter le CFA Dordogne

Aides pour l'apprenti :

- Aide au permis (Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et Etat)
- Aide au 1er équipement (OPCO)
- Aides à la restauration et à l'hébergement (OPCO)



Rémunération

Rémunération*	1ère année	2ème année
De 16 à 17 ans	27% : 419.74€	39% : 606.29€
De 18 à 21 ans	43% : 668.47€	51% : 792.84€
De 21 à 25 ans	53% : 823.93€	61% : 948.29€
26 ans et plus	100 % du SMIC : 1 554.58€	

* sur le taux du SMIC au 1er janvier 2021

Informations et inscriptions :

CFAA DE LA DORDOGNE
Antenne Périgueux
 Avenue Churchill
 24660 COULOUNIEUX-CHAMIER
☎ 05.53.02.61.35
 ✉ cfa.dordogne@educagri.fr
 🌐 www.perigord.educagri.fr
 Nous suivre :
<https://www.facebook.com/lyceeagricoleperigueuxbergerac/>
 Plan d'accès sur le site internet